



9 septembre 2015

1^{ère} journée
européenne
du recyclage
des piles

ORGANISÉE PAR COREPILE
MEMBRE D'EUCOBAT

LE 9 SEPTEMBRE 2015

STOP AUX IDÉES REÇUES À L'OCCASION DE LA 1^{ère} JOURNÉE EUROPÉENNE DU RECYCLAGE DES PILES

IDÉE REÇUE #1

Dans chaque foyer français, on trouve en moyenne 25 piles et petites batteries.



Ce sont en fait en moyenne **75 PILES ET ACCUMULATEURS PORTABLES** neufs ou usagés, qui se cachent un peu partout dans les maisons et les appartements des Français.

IDÉE REÇUE #2

Il y a du mercure dans les piles bâton.



On pouvait en trouver quelques traces par le passé mais **DEPUIS PLUS DE 20 ANS**, toutes les piles bâton alcalines et salines sont 0% mercure.

IDÉE REÇUE #3

Difficile de trouver un point de collecte près de chez moi !



Tout commerce qui vend des piles (hyper/supermarchés, détaillants bricolage, électronique, buralistes,...) a l'obligation de reprendre les piles et batteries portables usagées. La quasi intégralité des déchetteries et de nombreuses entreprises et administrations les acceptent également. Il y a ainsi près de **29 000 POINTS DE COLLECTE COREPILE** répartis dans tout le pays.



9 septembre 2015

1^{ère} journée européenne du recyclage des piles

ORGANISÉE PAR COREPILE
MEMBRE D'EUCOBAT

La 1^{ère} journée européenne du recyclage des piles est organisée le 9 septembre 2015 par l'éco-organisme leader en France COREPILE en l'honneur de la naissance de Luigi Galvani, inventeur du phénomène d'électrochimie.

Cette journée est l'occasion de rappeler qu'en matière de piles et d'accumulateurs, quelques idées reçues persistent. Un constat révélé par l'étude intitulée "Usage et attitudes des français face au recyclage des piles et petites batteries" menée en 2014 par la filière du recyclage des piles et accumulateurs.

Oublier ces petits préjugés, et les remplacer par **2 gestes simples et 1 grande idée**, c'est un pas de géant vers un taux de recyclage idéal.

2 PETITS GESTES...

1^{er} GESTE : faire régulièrement la chasse aux piles ou petites batteries usagées à travers toutes les pièces du foyer, ou au moins une ou deux fois par an. Ce sont probablement trois fois plus de piles et batteries que l'on pourrait rapporter dans les points de collecte ! Elles se cachent dans tous les appareils inutilisés : jouets démodés, portables oubliés dans les tiroirs, appareils électriques abandonnés, etc...

Le plus simple, et le plus efficace, c'est de les retirer de ces vieux appareils (en particulier les petites batteries intégrées, qui échappent trop souvent à la collecte), et de les rassembler dans le "Cube à Piles" COREPILE.

2^e GESTE : **Rapporter dès que possible ces piles et petites batteries usagées dans les points de collecte** mis à la disposition du public par les producteurs et les distributeurs, que l'on trouve dans toutes les petites et grandes surfaces, les déchetteries, et de nombreux lieux publics... Près de 29 000 points de collecte COREPILE en France : on en croise forcément un quand on fait ses courses !

... ET UNE GRANDE IDÉE !

On retrouve dans la composition des piles et petites batteries des métaux utiles et parfois rares tels zinc, nickel, fer, plomb, cadmium, nickel, cobalt. Des ressources qui ne sont pas renouvelables qu'il faut préserver et éviter d'extraire du milieu naturel. **La grande idée, c'est de récupérer ces matières premières et de les réutiliser dans l'industrie pour produire à nouveau des piles et des accumulateurs, ou d'autres produits comme les carrosseries de voiture, les toitures, les couverts...**

ET LES PRODUITS TOXIQUES ?

En réalité, les piles ne contiennent plus de mercure depuis plus de 20 ans - un métal lourd particulièrement toxique - qui a maintenant totalement disparu de la composition des piles. Certaines batteries rechargeables peuvent par contre contenir des métaux lourds (cadmium, plomb), mais qui se recyclent très bien - à condition d'être collectés !

CHIFFRES CLÉS

- **521 ADHÉRENTS COREPILE** (+ 11 %) ont mis sur le marché français **20 636 TONNES** soit **938 MILLIONS D'UNITÉS***.
- **COREPILE : LEADER EN FRANCE** et **2^e ÉCO-ORGANISME EN EUROPE** (environ 15 % des tonnages collectés).
- **70,4% DES QUANTITÉS* COLLECTÉES** pour 68 % des mises sur le marché total France.
- **29 000 POINTS DE COLLECTE ACTIFS** soit 5 points pour 10 000 habitants.
- **COREPILE : TAUX DE COLLECTE ANNUEL 40,9%** pour **8 440 TONNES RECYCLÉES** soit **380 MILLIONS D'UNITÉS***.
- Le recyclage* permet ainsi de réinjecter dans l'industrie **PLUS DE 7 000 TONNES DE MÉTAUX**, soit le poids d'une tour Eiffel par an.

* Piles et accumulateurs portables

LE RECYCLAGE DES PILES ET BATTERIES C'EST UTILE ! CAR CELA PRODUIT (MOYENNE ESTIMÉE) :



- 33 %** de zinc, utilisé dans la fabrication de toitures et de gouttières
- 24 %** d'alliages de nickel et de fer, qui permettent de fabriquer les aciers inoxydables que l'on retrouve dans les couverts et carrosseries de voiture
- 3 %** de plomb, cuivre, cobalt et autres métaux réemployés dans l'industrie (notamment fabrication de batteries neuves)
- 40 %** non valorisés : manganèse, graphite, plastiques, papiers et résidus



À PROPOS DE COREPILE

Créé en juillet 2003 par les principaux fabricants ou distributeurs, Corepile est un éco-organisme sous Agrément d'Etat depuis 2010 qui assure la collecte et le recyclage des piles et accumulateurs portables pour le compte de ses adhérents metteurs sur le marché en France (producteurs, distributeurs, incorporateurs et importateurs).

Pour en savoir plus connectez vous : corepile.fr ou jerecyclamespiles.com

Depuis 2014 Corepile est membre actif de l'association européenne EUCOBAT (www.eucobat.eu).